

Ne pas publier, distribuer, diffuser aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie, Afrique du Sud ou au Japon ou dans tout autre pays dans lequel il serait interdit de le faire

Neuilly-sur-Seine, le 18 mars 2025

## Peugeot Invest cède avec succès la moitié de sa participation dans SPIE

Peugeot Invest annonce le succès de la cession de 4 250 000 titres SPIE, représentant environ 2,5% du capital de la société au 31 décembre 2024. Le placement a été réalisé par construction d'un livre d'ordre auprès d'investisseurs institutionnels, au prix de 38,8 € par action, représentant un produit de cession équivalent à environ 164,9 M€ (le « Placement »).

À l'issue du Placement, Peugeot Invest détient environ 2,5% du capital de SPIE. Peugeot Invest est confiant dans les perspectives de SPIE et restera ainsi exposée à la création de valeur future. Conformément aux accords de gouvernance avec la société, Peugeot Invest ne siègera plus au Conseil d'Administration de SPIE. Peugeot Invest s'engage à ne pas céder de titres durant une période de 180 jours après le règlement-livraison du Placement, sous réserve de certaines exceptions usuelles.

**Jean-Charles Douin, Directeur général de Peugeot Invest, a commenté :** « Depuis notre entrée au capital de la société en 2017, le développement du groupe SPIE a été remarquable. La rotation des actifs fait partie de notre stratégie et il nous a semblé opportun de cristalliser une partie de notre plus-value. SPIE bénéficie d'un environnement très favorable et nous avons une pleine confiance dans la stratégie mise en place par son management de grande qualité. »

Les actions SPIE sont cotées sur le marché réglementé d'Euronext Paris (code ISIN : FR0012757854).

BNP Paribas et Morgan Stanley ont agi en tant que teneurs de livre de la transaction. Le règlement-livraison des actions interviendra le 20 mars 2025.

Ce communiqué de presse est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre de titres et cette cession d'actions constitue une offre réservée aux investisseurs qualifiés telle que prévue par l'article 2(e) du Règlement (UE) 2017/1129, ainsi qu'à des investisseurs institutionnels internationaux et par l'article L.411-2-1° du Code monétaire et financier.

### À PROPOS DE PEUGEOT INVEST

Peugeot Invest est la société d'investissement cotée sur Euronext détenue majoritairement par les Etablissements Peugeot Frères. Peugeot Invest est un des principaux actionnaires de Stellantis et de Forvia, via sa filiale Peugeot 1810 et mène une politique d'investissements minoritaires et de long terme. Peugeot Invest détient des participations dans des sociétés cotées (comme SPIE, Robertet ou LISI), des sociétés non cotées (comme International SOS ou Rothschild & Co), des co-investissements (comme Archimed ou JAB Holding) et des fonds d'investissement.

#### CONTACT INVESTISSEURS

Sébastien Coquard

sebastien.coquard@peugeot-invest.com

+33 1 84 13 87 20

#### CONTACT PRESSE

Leslie Jung-Isenwater

peugeotinvest@image7.fr

+33 6 78 700 555



## **Avertissement**

*Le communiqué de presse est une communication à caractère promotionnel et ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 (le « **Règlement Prospectus** »).*

*Les actions n'ont pas été offertes ou cédées et ne seront ni offertes ni cédées, directement ou indirectement, au public en France (autrement qu'à des investisseurs qualifiés). Toute offre ou cession d'actions ou distribution de documents d'offre n'a été et ne sera effectuée en France qu'à des investisseurs qualifiés, tels que définis par l'article 2(e) du Règlement Prospectus et conformément aux articles L.411-1 et L.411-2 du Code monétaire et financier.*

*Dans les États membres de l'Espace économique européen et au Royaume-Uni, cette communication et toute offre faite ultérieurement s'adressent exclusivement à des personnes qui sont des « investisseurs qualifiés » au sens de l'article 2(e) du Règlement Prospectus.*

*Cette communication est destinée à être distribuée au Royaume-Uni uniquement aux (i) professionnels de l'investissement relevant de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (l'« **Ordre** ») ou (ii) aux entités à valeur nette élevée et autres personnes à qui elle peut être légalement communiquée, relevant de l'article 49(2)(a) à (d) de l'Ordre (ensemble avec les personnes mentionnées en (i), les « **personnes autorisées** »), à l'exception de toute autre personne.*

*Les actions mentionnées dans cette annonce n'ont pas été et ne seront pas enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933 (le « **Securities Act** ») et ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis sans cet enregistrement ou une exemption applicable aux exigences d'enregistrement du Securities Act. Il n'y aura pas d'offre publique de titres aux États-Unis dans le cadre de cette transaction.*

*Les actions n'ont pas été et ne seront pas offertes, vendues ou acquises en Australie, au Canada (autrement que dans les conditions permises par la réglementation canadienne en matière de valeurs mobilières) ou au Japon. Les informations contenues dans le présent communiqué ne constituent pas une offre de valeurs mobilières en Australie, au Canada ou au Japon.*

*La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse peuvent être restreintes par la loi dans certaines juridictions et les personnes en possession de ce document ou d'autres informations mentionnées ici doivent s'informer et respecter ces restrictions. Les teneurs de livre n'ont pris aucune mesure pour permettre l'offre d'actions SPIE ou la distribution de ce communiqué de presse dans une juridiction où une telle action serait requise. Tout manquement à ces restrictions peut constituer une violation des dispositions légales sur les valeurs mobilières de toute juridiction concernée.*

*Toute décision d'investissement pour acheter des actions SPIE doit être prise uniquement sur la base des informations publiquement disponibles concernant SPIE. Ces informations ne sont pas de la responsabilité des teneurs de livre.*

*La distribution, la publication ou la diffusion de ce communiqué de presse sont interdites dans toute juridiction où une telle distribution ou diffusion serait illégale.*

